



## Naissance d'un enfant en Belgique: inscription dans le registre suisse de l'état civil

11.04.2022

### Documents à soumettre avec les parents mariés

- Questionnaire concernant la naissance
- Acte de naissance international\* CIEC Formulaire A de l'enfant avec lien valable pour la vérification électronique  
(internationaal\* uittreksel uit het geboorteregister CIEC formulier A)

### Documents à soumettre avec les parents non mariés

- Questionnaire concernant la naissance
- En cas de reconnaissance avant la naissance:
  - Acte de naissance international\* CIEC Formulaire A de l'enfant avec lien valable pour la vérification électronique  
(Internationaal\* uittreksel uit het geboorteregister CIEC formulier)
  - Acte de reconnaissance (extrait) avec lien valable pour la vérification électronique  
(Akte van erkenning (uittreksel))
- En cas de reconnaissance après la naissance:
  - Acte de naissance national\* avec reconnaissance paternelle incluant le lien valable pour la vérification électronique  
(Geboorteakte met vermelding van erkenning door de vader)

### Pour le parent qui n'est pas de nationalité suisse :

- Acte de naissance international\* CIEC Formulaire A avec lien valable pour la vérification électronique  
(internationaal uittreksel uit het geboorteregister CIEC formulier A)
- Copie du passeport ou de la carte d'identité
- État civil avant le mariage:
  - a) **Célibataire** (jamais marié)  
Certificat de domicile avec mention de l'adresse, de la nationalité ainsi que de l'état civil au moment de la naissance de l'enfant avec un tampon original de la commune  
(Uittreksel uit het bevolkingsregister)
  - b) **Divorcé/e**:
    - Attestation internationale\* de résidence  
(Uittreksel uit het bevolkingsregister, met vermerk woonplaats)
    - Jugement de divorce, copie légalisée par le tribunal compétent  
(door arrondissementsrechtbank gelegaliseerde kopie van scheidingsuitspraak)
    - Acte de divorce (copie) avec lien valable pour la vérification électronique  
(Akte van echtscheiding (afschrift))

- c) **Veuf/veuve:**
- Attestation internationale\* de résidence  
(Uittreksel uit het bevolkingsregister, met vermerk woonplaats)
  - Acte de décès international\* CIEC Formulaire C du partenaire défunt  
(uittreksel uit het overlijdensregister CIEC formulier C van vorige echtgenoot, partner)

\*international = en plusieurs langues / national = en français ou en flamand

## Informations supplémentaires

Si des documents d'état civil ne proviennent pas des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg ou de la Suisse, nous vous prions de bien vouloir contacter le centre consulaire régional Benelux à La Haye ([benelux@eda.admin.ch](mailto:benelux@eda.admin.ch)).

S'il existe déjà une inscription dans le registre d'état civil suisse, les documents du parent qui n'a pas la nationalité suisse ne sont plus nécessaires (p. ex. naissances / mariages déjà enregistrés, etc.).

Depuis le 1.4.2019, les autorités belges émettent certains documents avec mention d'un lien pour vérification en ligne ainsi qu'un QR code. Ces documents peuvent nous être transmis par e-mail ou par voie postale. Le lien mentionné sur ces documents doit toutefois être valable.

Les documents avec signature et tampon des communes doivent nous être envoyés par post (Lange Voorhout 42, 2514 EE Den Haag) en **original et émis il y a moins de 6 mois**. Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Les documents sont émis par l'office de l'état civil/le tribunal où l'événement a eu lieu/a été prononcé.

Tous les documents sont vérifiés par la représentation suisse et transmis aux autorités suisses compétentes par le biais d'un courrier interne afin d'être transcrits dans le registre de l'état civil suisse. Le délai de transcription est d'environ 3 à 5 mois. Dès réception d'une confirmation de transcription, vous serez informé.

Dès que l'enfant est enregistré en Suisse en tant que citoyen suisse, vous avez la possibilité de commander une pièce d'identité sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch).

## Emoluments

L'inscription de la naissance (avec des documents des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg) dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.